

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 764**21 juillet 2003****SOMMAIRE**

A.F.E. S.A., Münsbach	36653	Euro Property Finance S.A., Luxembourg.....	36634
A.G. Consulting, S.à r.l., Luxembourg.....	36653	Euro-Luxembourg S.A., Luxembourg	36646
Abba Invest Holding S.A., Luxembourg.....	36647	European Mobile Communications S.A., Luxem- bourg	36649
Adnan S.A., Luxembourg	36668	Finadis S.A., Luxembourg	36668
Alburak Aviation S.A., Luxembourg	36627	Finpa S.A., Luxembourg	36644
Altae Internacional Sicav, Luxembourg.....	36639	Flandre Europe S.A., Luxembourg	36652
Anticimex Reinsurance S.A., Luxembourg	36637	Fondation Pro Familia, Dudelange	36654
Aquileia Fund of Funds Sicav, Luxembourg	36630	French Property Partners Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg.....	36649
Aquileia Fund of Funds Sicav, Luxembourg	36630	Fundamental Value Advisory S.A., Luxembourg .	36648
Aquileia Fund of Funds Sicav, Luxembourg	36631	Gamax Management AG, Luxembourg.....	36627
Arbitrage Change S.A., Luxembourg.....	36647	Generali Asset Managers Sicav, Luxembourg ...	36650
Ascension Holding S.A., Luxembourg	36648	H&M Reinsurance S.A., Münsbach	36669
Beim Alen Tuurm, S.à r.l., Mersch	36644	H&M Reinsurance S.A., Münsbach	36669
Beim Alen Tuurm, S.à r.l., Mersch	36645	HWS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36658
Berba S.A., Luxembourg.....	36668	Induno S.A., Luxembourg	36653
Berlioz Investment S.A., Luxembourg.....	36668	International Fund Services & Asset Management S.A., Luxembourg	36638
Blitz, S.à r.l., Luxembourg.....	36637	Isis, Sicav, Luxembourg	36657
Blue Eagle Portfolios, Sicav, Luxembourg.....	36651	IT Communication S.A., Strassen	36636
Brown Holding S.A., Luxembourg	36636	Italfortune International Advisors S.A., Luxem- bourg	36657
Caixa Management Luxembourg S.A., Luxem- bourg.....	36626	Jucari S.A., Luxembourg	36672
Caldar Holding S.A., Luxembourg	36649	Lua Holding S.A., Luxembourg.....	36670
Chekiang First Bank (Luxembourg) S.A., Muns- bach.....	36656	Lux Valentino S.A., Luxembourg	36651
Chinese Automotive Components S.A., Luxem- bourg.....	36636	M.P.M. International S.A., Luxembourg.....	36656
Cinzia Marine S.A., Luxembourg	36669	MATCON S.A., Matériaux de Construction, Strassen.....	36653
Cliffs Investments S.A.H., Luxembourg.....	36650	Marsans International S.A.H., Luxembourg	36635
Compagnie Internationale du Verre S.A., Luxem- bourg.....	36652	Marsans International S.A.H., Luxembourg	36635
DSI U.S. Controlled Residual Risk Portfolio Fund, Sicav, Luxembourg	36635	N.T. Holdings S.A., Luxembourg	36627
DSI U.S. Controlled Residual Risk Portfolio Fund, Sicav, Luxembourg	36635	Naftex Holding S.A., Luxembourg	36652
Du Fort Participations, S.à r.l., Luxembourg	36636	Novin S.A., Luxembourg	36638
East Europe Financial Holding S.A., Luxembourg .	36669	NTR Treasury Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36639
Editions Lëtzeburger Journal S.A., Luxembourg ..	36634	Omegaphi S.A.H., Luxembourg	36626
Elysium S.A.H., Luxembourg	36639	Otimo, S.à r.l., Sandweiler.....	36653
Euro Alliance Protection, S.à r.l., Luxembourg ...	36638	Pan Asia Special Opportunities Fund II, Sicav, Lu- xembourg	36672
		Pan Asia Special Opportunities Fund, Sicav, Lu-	

xembourg	36670	Solventas Holding S.A., Luxembourg	36644
Paveca Holding S.A., Luxembourg	36671	Stugalux Construction S.A., Luxembourg	36654
Python Holding S.A., Luxembourg	36651	Sunshine Properties S.A., Luxembourg	36668
Rayon Vert S.A., Luxembourg	36654	Synthesis Fund Advisors S.A., Luxembourg	36651
Reacomex S.A., Münsbach	36652	Taira Holding S.A., Luxembourg	36671
Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36646	Tessy S.A., Luxembourg	36658
Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36646	Themis Convertible, Sicav, Luxembourg	36651
Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36646	Trio Holding S.A., Luxembourg	36670
Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36646	Trust Fund Institutional Sicav, Luxembourg	36632
Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36647	Trust Fund Institutional Sicav, Luxembourg	36632
Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36647	Ulysses, Sicav, Luxembourg	36658
Rhein-Lux A.G., Luxembourg	36657	Vantico Group S.A., Luxembourg	36650
San Marino Investment International Sicav, Luxembourg	36633	Vantico Group S.A., Luxembourg	36650
San Marino Investment International Sicav, Luxembourg	36633	Vantico International S.A., Luxembourg	36648
Schenkenberg S.A., Luxembourg	36656	Vantico International S.A., Luxembourg	36648
Skuld Re II S.A., Luxembourg	36637	Weigel Pro Technic S.A., Hesperingen	36631
		Yoritomo Holding S.A., Luxembourg	36671

CAIXA MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.810.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mr. Fernando Canovas Atienza, Executive President, GesCaixa I (6998), Av. Diagonal, 621-629, t.2, p.7 08028 Barcelona

- Mr. Philippe Giovagnoli, Assistant Manager, SOCIETE MONEGASQUE DE BANQUE PRIVEE, 9, boulevard d'Italie, MC-98000 Monaco

- Mr Josep Trias, Deputy General Manager, SOCIETE MONEGASQUE DE BANQUE PRIVEE, 9, boulevard d'Italie, MC-98000 Monaco

Pour CAIXA MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036979.3/1126/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

OMEGAPHI, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.966.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg, Président,

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg.

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036982.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

N.T. HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.338.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Messieurs Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est

Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.
Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour N.T. HOLDINGS S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036150.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.494.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(036171.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

ALBURAK AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 94.221.

STATUTS

L'an deux mille trois, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Maître Alexandre Davidoff, avocat, ayant son adresse professionnelle à CH-1204 Genève, 2 Place du Port, ici représenté par Maître Catherine Desso, avocat, dont l'adresse professionnelle est établie à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu d'une procuration sous seing privée délivrée à Genève le 12 juin 2003, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le notaire et les comparants demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement,

2) Maître Catherine Desso, avocat, dont l'adresse professionnelle est établie à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Par la présente il est formé une société anonyme sous la dénomination de ALBURAK AVIATION S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger. Cette mesure n'a toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition et l'aliénation d'avions ainsi que leur exploitation dans les limites des autorisations qui lui seront accordées, à l'exclusion du transport public. La société a en outre pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe et indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

La société déclare ne pas vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

En général, la société prendra toutes mesures jugées utiles et fera toutes les opérations qui se rattachent à l'objet ou le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à 31.000 € (trente et un mille euro) divisé en 31 actions d'une valeur nominale de 1.000 € (mille euro) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à 1.000.000 € (un million euro) représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 1.000 € (mille euro) chacune.

Le conseil d'administration de la société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou par étapes, mais au plus tard dans les cinq ans après la publication de cet acte au Mémorial. A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, l'article cinq des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue.

Art. 6. A l'exception des actions pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative, les actions peuvent être créées sous la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Les actions de la société peuvent être créées, au choix de l'actionnaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une ou de plusieurs actions.

Art. 7. La société peut racheter ses propres actions conformément à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non; ils sont rééligibles et toujours révocables. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement la durée du mandat est de six ans.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 9. Sous réserve de l'article 15 ci-après, le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion est conférée à l'administrateur le plus ancien en rang.

Le conseil d'administration de la société ne peut se réunir que si la majorité des membres est présente ou représentée pendant toute la durée de la réunion, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion, est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 10. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiées par la suite, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires rééligibles et révocables à tout moment. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement, la durée du mandat est de six ans.

Année sociale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence à la date de la constitution pour se terminer le 31 décembre de l'année en cours.

Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit désigné dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, elle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 14. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires des actions doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 15. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. En particulier, les décisions suivantes devront recueillir l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de présence et de majorité requises pour toutes modifications des statuts:

- acquisition ou aliénation d'éléments d'actifs de la société.
- émission d'emprunts obligataires ou non;
- souscription d'actions et d'obligations émises par toutes sociétés;
- extension des activités de la société dans des domaines ou dans des pays dans lesquels la société n'a, jusqu'à présent, déployé aucune activité;
- constitution de sociétés et la prise de participations dans des sociétés ainsi que la cession et la mise en liquidation de celles-ci;
- octroi de garanties en faveur de tiers;
- constitution de charges sur les actifs de la société;

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital Libéré	Nombre d'actions
1. M ^e Alexandre Davidoff, préqualifié	30.000,- €	30.000,- €	30
2. M ^e Catherine Dessoï, préqualifié	1.000,- €	1.000,- €	1
	31.000,- €	31.000,- €	31

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de 31.000 € (trente et un mille euro) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Maître Alexandre Davidoff, avocat, ayant son adresse professionnelle au 2, place du Port CH-1204 Genève
 - b) Monsieur Daniel Butikofer, comptable, demeurant à CH-1257 La Croix de Rozon, route de Bardonnex 263
 - c) Maître Victor Elvinger, avocat, ayant son adresse professionnelle 31, rue d'Eich L-1461 Luxembourg
 La durée des mandats est de 6 ans
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:
INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.
La durée du mandat est de 6 ans
- 4) Le siège de la société est fixé à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Dessoï, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, vol. 139S, fol. 39, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

J. Elvinger.

(035049.3A/211/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2003.

AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.207.

—
*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue le 2 mai 2002 à 15.00 heures au siège social de la Société*

- Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001, les pertes de chaque compartiment (11.187,- EUR pour le DYNAMIC SUB-FUND et EUR 7.521,- pour le NEUTRAL SUB-FUND) seraient reportées.

- Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat des Administrateurs suivants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002:

- Mr. Yves Bayle - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Sylvain Imperiale - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Federico Sella - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
- Mr. Paolo Panico - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
- Mr. Rudolph Petritsch - SELLA AUSTRIA CONSULT AG, 8 Mai Strasse 17, A-9020 Klagenfurt/Austria
- Mr. Wolfgang Auer von Welsbach - AVW INVEST AG, Hauptstrasse 118, A-9201 Krumpendorf/Austria

- De plus, les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat de l'Auditeur, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

Pour le compte de AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036382.4/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.207.

—
*Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 2nd May 2002
at 3 p.m. at the registered office of the Company*

- The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, that the losses of each Sub-Fund for the fiscal year ended on 31st December 2001, i.e. EUR 11,187.- for the DYNAMIC SUB-FUND and EUR 7,521.- for the NEUTRAL SUB-FUND, will be carried forward.

- The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-appoint the following Directors for the fiscal year ending on 31st December 2002:

- Mr. Yves Bayle - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Sylvain Imperiale - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Federico Sella - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
- Mr. Paolo Panico - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
- Mr. Rudolph Petritsch - SELLA AUSTRIA CONSULT AG, 8 Mai Strasse 17, A-9020 Klagenfurt/Austria
- Mr. Wolfgang Auer von Welsbach - AVW INVEST AG, Hauptstrasse 118, A-9201 Krumpendorf/Austria

- Furthermore, the Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-elect PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for the fiscal year ending on 31st December 2002.

On behalf of AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036382.5/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.207.

—
*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue le 7 mai 2003 à 15.00 heures au siège social de la Société*

- Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001, les pertes de chaque compartiment (11.187,- EUR pour le DYNAMIC SUB-FUND, EUR 7.521,- pour le NEUTRAL SUB-FUND et 995.008,- EUR pour le WORLD BALANCED SUB-FUND) seraient reportées.

- Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat des Administrateurs suivants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003:

- Mr. Yves Bayle - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Sylvain Imperiale - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Mr. Federico Sella - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
 - Mr. Paolo Panico - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
 - Mr. Rudolph Petritsch - SELLA AUSTRIA CONSULT AG, 8 Mai Strasse 17, A-9020 Klagenfurt/Austria
 - Mr. Wolfgang Auer von Welsbach - AVW INVEST AG, Hauptstrasse 118, A-9201 Krumpendorf/Austria
- De plus, les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat de l'Auditeur, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

Pour le compte de AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV
INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036385.4/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.207.

Extract of the Annual General Meeting of Shareholders

held on 7th May 2003 at 3 p.m. at the registered office of the Company

- The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, that the losses of each Sub-Fund for the fiscal year ended on 31st December 2001, i.e. EUR 197,674.- for the DYNAMIC SUB-FUND, EUR 110,044.- for the NEUTRAL SUB-FUND and EUR 995,008.- for the WORLD BALANCED SUB-FUND, will be carried forward.

- The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-appoint the following Directors for the fiscal year ending on 31st December 2003:

- Mr. Yves Bayle - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Sylvain Imperiale - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Federico Sella - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
- Mr. Paolo Panico - BANCA SELLA S.p.A., Via Italia 2 - 13051 Biella/Italy
- Mr. Rudolph Petritsch - SELLA AUSTRIA CONSULT AG, 8 Mai Strasse 17, A-9020 Klagenfurt/Austria
- Mr. Wolfgang Auer von Welsbach - AVW INVEST A.G. Hauptstrasse 118, A-9201 Krumpendorf/Austria

- Furthermore, the Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-elect PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for the fiscal year ending on 31st December 2003.

On behalf of AQUILEIA FUND OF FUNDS SICAV
INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036385.5/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

WEIGEL PRO TECHNIC S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5884 Hesperingen, 304, route de Thionville.

H. R. Luxemburg B 64.228.

Auszug aus der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 7. Mai 2003

Die Versammlung nimmt Kenntnis vom Ausscheiden des Verwaltungsratsmitglieds Herrn Guy Jaep, wohnhaft 49, route du Vin in L-5401 Ahn und beschliesst einstimmig Herrn Jürgen Weigel, wohnhaft Rua Angelo de Carli 831, Caxias do Sul-RS Brasilien an seine Stelle zu berufen.

Herr Jürgen Weigel wird als Delegierter des Verwaltungsrats ernannt.

Das Mandat von Herrn Jürgen Weigel endet mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004.

Der Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

- Herr Claus Weigel, L-5884 Hesperingen, administrateur-délégué;
- Herr Jürgen Weigel, Caxias do Sul, administrateur-délégué;
- Herr José Miguel Bolson, Caxias do Sul, administrateur.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Hesperingen, den 7. Mai 2003.

WEIGEL PRO TECHNIC S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036750.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

TRUST FUND INSTITUTIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.164.

*Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 21st May 2003 at 11.00 a.m.
at the registered office of the Company*

- The Shareholder decided, on the recommendation of the Board of Directors, that for the fiscal year ended 31st December 2002, the net income and net capital gain will be re-invested for the following Sub-Funds: EUR 24,014.- for the EURO SHORT TERM FUND and EUR 191,527.- for the BASIS PLAN FUND.

The Shareholder decided, on the recommendation of the Board of Directors, that for the fiscal year ended 31st December 2002, the losses of the following Sub-Funds will be carried forward: EUR - 69,589.- for the SPECIAL BONDS FUND, EUR - 280,076.- for the OUTPERFORMER FUND, USD - 150,528.- for the CHINA WORLD OPPORTUNITIES FUND, EUR - 94,068 for the SERVICE GLOBAL FUND, EUR - 84,058.- for the ENERGY GLOBAL FUND, EUR - 397,292.- for the FINANCE GLOBAL FUND, EUR - 161,530.- for the CONSUMER GOODS GLOBAL FUND, EUR - 62,386.- for the MATERIALS GLOBAL FUND, EUR - 377,545.- for the TECHNOLOGY GLOBAL FUND, EUR - 515,735.- for the EUROPEAN EQUITY FUND, EUR - 431,443.- for the ECO GLOBAL FUND.

- The Shareholder decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-appoint the following Directors for the fiscal year ending on 31st December 2003:

- Mr. Dietmar Böhmer - ASSET MANAGEMENT INVESTMENT SERVICES AG, Sommerpalais Harrach, Favoritenstrasse 16/DG, A-1040 Vienna/Austria

- Mr. Wolfgang Gansdorfer - ASSET MANAGEMENT INVESTMENT SERVICES AG, Sommerpalais Harrach, Favoritenstrasse 16/DG, A-1040 Vienna/Austria

- Mr. Yves Bayle - IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Mr. Sylvain Imperiale - IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Mr. Ivan Farace di Villaforesta - IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Furthermore, the Shareholder decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-elect PricewaterhouseCoopers as Statutory Auditor for the fiscal year ending on 31st December 2003.

*On behalf of TRUST FUND INSTITUTIONAL SICAV
INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036387.4/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

TRUST FUND INSTITUTIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.164.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue le 21 mai 2003 à 11.00 heures au siège social de la société*

- L'actionnaire a décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2002, les revenus et plus-values seraient réinvestis pour les compartiments suivants: 24.014,- EUR pour l'EURO SHORT TERM FUND et 191.527,- EUR pour le BASIS PLAN FUND.

L'actionnaire a décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2002, les pertes des compartiments suivants seraient reportées: - 69.589,- EUR pour le SPECIAL BONDS FUND, - 280.076,- EUR pour l'OUTPERFORMER FUND, - 150.528,- USD pour le CHINA WORLD OPPORTUNITIES FUND, - 94.068,- EUR pour le SERVICE GLOBAL FUND, - 84.058,- EUR pour l'ENERGY GLOBAL FUND, - 397.292,- EUR pour le FINANCE GLOBAL FUND, - 161.530,- EUR pour le CONSUMER GOODS GLOBAL FUND, - 62,386.- EUR pour le MATERIALS GLOBAL FUND, - 377.545.- EUR pour le TECHNOLOGY GLOBAL FUND, - 515.735,- EUR pour l'EUROPEAN EQUITY FUND, - 431,443.- EUR pour l'ECO GLOBAL FUND.

- L'actionnaire a décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat des Administrateurs suivants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003:

- Mr. Dietmar Böhmer - ASSET MANAGEMENT INVESTMENT SERVICES AG, Sommerpalais Harrach, Favoritenstrasse 16/DG, A-1040 Vienna/Austria

- Mr. Wolfgang Gansdorfer - ASSET MANAGEMENT INVESTMENT SERVICES AG, Sommerpalais Harrach, Favoritenstrasse 16/DG, A-1040 Vienna/Austria

- Mr. Yves Bayle - IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Mr. Sylvain Imperiale - IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Mr. Ivan Farace di Villaforesta - IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- De plus, l'actionnaire a décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat de l'Auditeur, PricewaterhouseCoopers, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

Pour le compte de TRUST FUND INSTITUTIONAL SICAV

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036387.5/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.333.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

tenue le 14 mai 2002 à 11.00 heures au siège social de la Société

- Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de ne pas distribuer de dividende pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2001 et de réinvestir les revenus et plus-values des compartiments suivants: 672,- EUR pour le MONETARIO INTERNAZIONALE, 456.654,- EUR pour le OBBLIGAZIONARIO INTERNAZIONALE.

Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2001, les pertes des compartiments suivants seraient reportées: - 544.089,- EUR pour le BILANCIATO INTERNAZIONALE, - 4.661.234,- EUR pour l'AZIONARIO INTERNAZIONALE, - 1.033.524,- EUR pour le TREND INTERNAZIONALE.

- Les actionnaires ont décidé, sur recommandation du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat des Administrateurs suivants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002:

- Mr. Fausto Mularoni - BANCA DI SAN MARINO, Via della Croce 39, Faetano 47896 Repubblica di San Marino
- Mr. Sylvain Imperiale - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Paolo Mariani - BANCA DI SAN MARINO, Via della Croce 39, Faetano 47896 Repubblica di San Marino
- Mr. Antonio Perini - BANCA DI SAN MARINO, Via della Croce 39, Faetano 47896 Repubblica di San Marino
- Mr. Ivan Farace di Villaforesta - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg et de réélire PricewaterhouseCoopers comme auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

Pour le compte de SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL SICAV

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036378.4/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.333.

—
Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 14th May 2002

at 11.00 a.m. at the registered office of the Company

- The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, that for the fiscal year ended 31st December 2001, the net income and net capital gain will be re-invested for the following Sub-Funds: EUR 672.- for the MONETARIO INTERNAZIONALE, EUR 456,654.- for the OBBLIGAZIONARIO INTERNAZIONALE.

The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, that for the fiscal year ended 31st December 2001, the losses of the following Sub-Funds will be carried forward: EUR - 544,089.- for the BILANCIATO INTERNAZIONALE, EUR - 4,661,234.- for the AZIONARIO INTERNAZIONALE, EUR - 1,033,524.- for the TREND INTERNAZIONALE.

- The Shareholders decided, on the recommendation of the Board of Directors, to re-appoint the following Directors for the fiscal year ending on 31st December 2002:

- Mr. Fausto Mularoni - BANCA DI SAN MARINO, Via della Croce 39, Faetano 47896 Repubblica di San Marino
- Mr. Sylvain Imperiale - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Mr. Paolo Mariani - BANCA DI SAN MARINO, Via della Croce 39, Faetano 47896 Repubblica di San Marino
- Mr. Antonio Perini - BANCA DI SAN MARINO, Via della Croce 39, Faetano 47896 Repubblica di San Marino
- Mr. Ivan Farace di Villaforesta - INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg and to re-elect PricewaterhouseCoopers as Statutory Auditor for the fiscal year ending on 31st December 2002.

On behalf of SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL SICAV

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036378.5/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

EURO PROPERTY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 52.875.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2003 a confirmé les décisions des conseils d'administrations des 28 et 31 décembre 2001; décisions ayant pour objet les nominations de Messieurs Assy et Tortell comme administrateurs de EURO PROPERTY FINANCE S.A.

Dès lors le conseil d'administration actuellement en fonction se compose comme suit:

Monsieur Olivieri

Monsieur Assy

Monsieur Tortell

Luxembourg, le 14 mai 2003.

F. Olivieri.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036481.3/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

EDITIONS LËTZEBURGER JOURNAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 5.056.

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 mars 2003

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de M. Paul Beghin.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Gusty Graas.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Marc Meyer + Jos Anen

Le bureau ainsi constitué, dresse et clôture la liste des présences.

Ensuite le président expose que la présente assemblée des actionnaires a été convoquée par des publications au Mémorial C N° 203 du 25 février 2003 et C N° 234 du 5 mars 2003, ainsi que par des publications au LËTZEBURGER JOURNAL en date des 25 février 2003 et 5 mars 2003.

Il résulte de la liste des présences que 5106 actions sont représentées à l'assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du bilan au 31 décembre 2002 et du compte des profits et pertes de l'exercice 2002.

3) Affectation des résultats.

4) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Tous les faits exposés par le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée.

Celle-ci se reconnaît donc valablement constituée et que, partant, peut valablement délibérer sur tous les points se trouvant à l'ordre du jour.

Après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, et après en avoir délibéré, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le bilan au 31 décembre 2002 et le compte des profits et pertes de l'exercice clôturant à la même date, qui se soldent avec un excédent favorable de 176.450,54 € sont approuvés à l'unanimité.

Deuxième résolution

A l'unanimité l'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2002 comme suit:

a) Augmentation de la «Réserve Impôt sur la Fortune imputé» de 50.786,20 € pour la porter ainsi à 107.962,84 €

b) Création d'une réserve spéciale de 200.000 €, alimentée des résultats reportés au 1^{er} janvier 2002 de 85.395,25 € et d'un montant de 114.604,75 € à prélever du résultat de l'exercice 2003.

c) Report à l'exercice suivant du solde de 11.059,59 €.

Troisième résolution

L'assemblée, statuant à l'unanimité, donne décharge pure et simple aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat pendant l'année sociale 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Président prononce la clôture de la séance à 11.30 heures.

Signatures / Signatures

Le bureau / Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05140. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036545.2//42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 67.832.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Signature.

(036640.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.832.

Faisant suite à l'assemblée générale du 7 mai 2003, sont nommés administrateurs:

Nöel Herve,
Holmgren John J., Sr.,
Holmgren John J., Jr.,
Schmitt Alex.

Est nommée réviseur d'entreprise:

KPMG AUDIT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036639.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

MARSANS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.939.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour MARSANS INTERNATIONAL S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Agent domiciliataire

Signatures

(036641.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

MARSANS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.939.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour MARSANS INTERNATIONAL S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Agent domiciliataire

Signatures

(036642.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

DU FORT PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.785.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour DU FORT PARTICIPATIONS

Signature

Gérant

(036710.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

IT COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.613.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 4 juillet 2003, réf. DSO-AG00062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 7 juillet 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(036775.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.964.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 février 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour BROWN HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036777.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

CHINESE AUTOMOTIVE COMPONENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.073.

Extraits des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de CHINESE AUTOMOTIVE COMPONENTS S.A. (la Société) tenue à Luxembourg le 12 juin 2003

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes de l'exercice clos au 30 septembre 2002.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clos au 30 septembre 2002 s'élevant à EUR 12.641,24 à l'exercice suivant.

L'assemblée a décidé d'accorder décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2002.

Pour Publication

CHINESE AUTOMOTIVE COMPONENTS S.A.

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036819.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

SKULD RE II S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 45.068.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 15 mai 2003

L'Assemblée Générale du 15 mai 2003 renomme aux postes d'Administrateur:

- Monsieur Douglas Jacobsohn,
- Monsieur Eric Jacobs,
- Monsieur Svein Sollund.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2003 renomme également ERNST & YOUNG Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société SKULD RE II S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036778.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

ANTICIMEX REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 88.005.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 15 mai 2003

L'Assemblée Générale du 15 mai 2003 renomme aux postes d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Anders Hellström,
- Monsieur Hans Kjellman.

L'Assemblée élit Monsieur Tony Nordblad en remplacement de Madame Lena Lauer, démissionnaire.

Leurs mandats prendront fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale annuelle du 15 mai 2003 renomme également DELOITTE & TOUCHE Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société ANTICIMEX REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036780.3/682/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

BLITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 60.830.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 13 juin 2003 que Monsieur Rudy Van Haute a démissionné de son poste de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Pour inscription
- réquisition -
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036807.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 79.581.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.

Signatures

(036785.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

EURO ALLIANCE PROTECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.923.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille et trois (2003), le 14 janvier, à 14.30 heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EURO ALLIANCE PROTECTION, S.à r.l., s'est tenue à son siège social à Luxembourg.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Bounéou, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Madame Cornne Robinet, demeurant à L-Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Puchévrier, demeurant à F-91320 Wissous, 15 rue des Ecoles.

Monsieur le président de l'Assemblée constate:

I. Que les associés sont présents ou représentés, et se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente Assemblée.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Acceptation de la démission de M. Yves Briclet, ancien gérant.

2) Nomination d'un nouveau gérant, M. Alain Puchévrier, demeurant à F-91320 Wissous, 15 rue des Ecoles.

Ensuite, l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Résolution

Les associés à l'unanimité décident:

1) Tenant compte de sa lettre du 22 novembre 2002, l'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Yves Briclet du poste de gérant, et lui donne décharge et quitus de sa gérance.

2) Elle décide, de nommer en remplacement, M. Alain Puchévrier, demeurant à F-91320 Wissous, 15 rue des Ecoles.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036810.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

NOVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.993.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 15 avril 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de Monsieur Eric Berg de son poste d'Administrateur de la société, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celui-ci, COSAFIN S.A., société anonyme, domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

La ratification de la nomination de COSAFIN S.A. aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration de NOVIN S.A.

J. Quintus / K. Lozie

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036850.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

ELYSIUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 58.192.

Il résulte de trois lettres adressées à la société en date du 13 juin 2003 que Monsieur Rudy Van Haute, Madame Samira Hambli et la société XYLOS LTD ont démissionné de leur poste d'administrateurs de la société avec effet immédiat. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Pour inscription

- réquisition -

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036811.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

ALTAE INTERNACIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 64.339.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 juin 2003.

Signature.

(036814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

NTR TREASURY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.225.

STATUTES

In the year two thousand three, on the second day of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

NTR Plc, having its registered office in Burton Court, Burton Hall Road, Sandyford, Dublin 18

here represented by Mr David Penzo, employe, with professional residence in Luxembourg,

by virtue of a proxy established in Burton Court, Burton Hall Road, Sandyford, Dublin, on 31 March 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

The Company may also grant any assistance, loans, advances or guarantees to any entity of the NTR Group which means any partnership, company, corporation, trust, or other entity.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may loan or borrow in any form and proceed to the issuance of bonds which may be convertible.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company will have the name NTR TREASURY LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (€ 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of twenty five euro (€ 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 13. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the partners.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

The first financial year which shall begin on the day of the formation of the company and shall terminate on the 31st of December 2003.

Subscription - Payment

All five hundred (500) shares have been subscribed by NTR Plc, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euros.

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of managers is fixed at three.

2. The Company will be administered by:

* Mr Alain Renard, employé privé, born on 18.07.1963 in Liège (B), residing at 17 rue Eisenhower, L-8321 Olm;

* Mrs Corinne Bitterlich, conseiller juridique, born on 02.07.1969, residing at 29 rue du Bois, L-1251 Luxembourg

* Mr Dave Geary, Treasurer, born on 07.12.1965, in Cork (IRL), residing at 48 St Assams Avenue, Raheny, Dublin 5.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. The address of the company is fixed at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le deux avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

NTR Plc ayant son siège social à Burton Court, Burton Hall Road, Sandyford, Dublin 18

ici représentés par Monsieur David Penzo, employé privé, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiquée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra également prêter assistance, octroyer des prêts, des avances et des garanties à toutes les sociétés du groupe NTR, c'est-à-dire tous les Partnership, sociétés, trust et autres entités.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination NTR TREASURY LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (€ 12.500,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euro (€ 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas obligatoirement associé(s). Le(s) gérant(s) est (sont) révocable(s) ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tout pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance;

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2003

Souscription - Libération

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par NTR Plc, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à environ mille cinq cents euro.

Assemblée générale des associés

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. le nombre des gérants est fixé à trois

2. la société sera gérée par:

* M. Alain Renard, employé privé, né le 18.07.1963 à Liège (B), demeurant 17 rue Eisenhower, L-8321 Olm;

* Mme Corinne Bitterlich, conseiller juridique, née le 02.07.1969 à Quierschied (D), demeurant 29 rue du Bois, L-1251 Luxembourg

* M. Dave Geary, Treasurer, né le 7 décembre 1965 à Cork (IRL), demeurant au 48 St Assams Avenue, Raheny, Dublin 5, Irlande.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. L'adresse du siège social est fixée au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Penzo, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, vol. 17CS, fol. 35, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

J. Elvinger.

(035040.3A/211/273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2003.

SOLVENTAS HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.050.

Il résulte de trois lettres adressées à la société en date du 24 juin 2003 que M^e Bernard Felten, M^e Roy Reding et M. Frédéric Collot ont démissionné de leur poste d'administrateurs de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour inscription

- réquisition -

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036813.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

FINPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 79.574.

EXTRAIT

1. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 juin 2003 que les démissions avec effet immédiat de:

- Monsieur Dieter Grozinger De Rosnay, juriste, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix,
- Monsieur Marco Fritsch, juriste, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix,
- Madame Christine Schmitt, employée privée, demeurant à F-57070 Metz (France), 43bis, rue des Trois Evêchés, de leur fonction d'administrateurs ont été acceptés et que décharge pleine et entière leur a été accordée.

2. Il résulte encore du même procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire que la démission avec effet immédiat du commissaire aux comptes:

- Madame Anne Schmitt, employée privée, demeurant à L-3715 Rumelange, 61, rue du Cimetière, a été acceptée et que décharge pleine et entière de son mandat lui a été accordée.

3. Il résulte encore du même procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qu'ont été nommés nouveaux administrateurs avec effet immédiat:

- Monsieur Claude Pauly, juriste, avec effet professionnelle à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier,
- Monsieur Yves Kasel, juriste, avec adresse professionnelle à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier,
- La société anonyme ECOFISC, établie et ayant son siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier et que la durée de leur mandat a été fixée jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'année 2008.

4. Il résulte finalement du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire précité que le siège social de la S.A. FINPA a été transféré avec effet immédiat à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

C. Pauly

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01357. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036816.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

BEIM ALEN TUURM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7555 Mersch, rue Jean Majerus.
R. C. Luxembourg B 68.238.

L'an deux mille trois, le six juin.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Mademoiselle Marie-Josée Dostert, cuisinière, demeurant à L- 7324 Müllendorf, 1A, rue de Hunsdorf;
- 2.- Monsieur Carlo Dostert, gérant de société, demeurant à L-7664 Medernach, rue Dolenberg;
- 3.- Monsieur Henri Ewert, employé privé, demeurant à L-7540 Berschbach, 27A, route de Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

a.- la société à responsabilité limitée BEIM ALEN TUURM, S.à r.l., avec siège social à L-7555 Mersch, rue Jean Majerus, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 9 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 261 du 15 avril 1999 et ses statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associa-

tions C numéro 46 du 14 janvier 2000 et aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 février 2002, publié au Mémorial C page 45219 de 2002.

b.- le capital social s'élève à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, actuellement réparti comme suit:

1.- Mademoiselle Marie-Josée Dostert, cuisinière, demeurant à L-7324 Müllendorf, 1A, rue de Hunsdorf, trois cent treize parts sociales	313
2.- Monsieur Carlo Dostert, gérant de société, demeurant à L-7664 Medernach, rue Dolenberg, quatre- vingt-quatorze parts sociales	94
3.- Monsieur Henri Ewert, employé privé, demeurant à L-7540 Berschbach, 27A, route de Luxembourg, quatre-vingt-treize parts sociales	93
Total: cinq cents parts sociales	500

Sur ce:

Monsieur Henri Ewert, préqualifié sub 3, déclare céder à Monsieur Carlo Dostert, préqualifié sub 2, toutes ses parts sociales de la prédite société, pour et moyennant le prix de vente de deux mille trois cent vingt-cinq euros (€ 2.325,-) qu'il reconnaît avoir reçu antérieurement aux présentes et hors la présence du notaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées et il en aura la jouissance et sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Acceptation

Tous les associés, ainsi que Mademoiselle Marie-Josée Dostert et Monsieur Carlo Dostert agissant en leur qualité de gérants de ladite société, consentent aux cessions de parts ci-avant mentionnées, conformément à l'article 1690 du Code Civil, tant en nom personnel qu'en nom et pour compte de la société et les tiennent pour valablement signifiées à la société et à eux-mêmes.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après cette cession, les associés, représentant comme seuls associés l'intégralité du capital social ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire des associés de la susdite société, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et d'un commun accord, ils ont pris la résolution suivante à l'unanimité:

Unique résolution

En conséquence de tout ce qui précède, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- €), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (25,- €) chacune, entièrement souscrites et libérées comme suit:

1.- Mademoiselle Marie-Josée Dostert, cuisinière, demeurant à L-7324 Müllendorf, 1A, rue de Hunsdorf, trois cent treize parts sociales	313
2.- Monsieur Carlo Dostert, gérant de société, demeurant à L-7664 Medernach, rue Dolenberg, cent qua- tre-vingt-sept parts sociales	187
Total: cinq cents parts sociales	500»

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de neuf cent soixante euros (960,- €).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: M.-J. Dostert, C. Dostert, H. Ewert, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 12 juin 2003, vol. 424, fol. 68, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 juillet 2003.

U. Tholl.

(036197.3/232/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

BEIM ALEN TUURM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7555 Mersch, rue Jean Majerus.

R. C. Luxembourg B 68.238.

Statuts coordonnés suivant acte du 6 juin 2003, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

U. Tholl.

(036199.3/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

EURO-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 38.972.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Copenhague, le 17 juin 2003.

Signature.

(036817.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 1.250.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 50.288.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06467, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

J.P. Perdon

Gérant

(036797.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 1.250.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 50.288.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

J.P. Perdon

Gérant

(036798.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 1.250.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 50.288.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06476, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

J.P. Perdon

Gérant

(036799.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 1.250.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 50.288.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06480, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

J.P. Perdon

Gérant

(036801.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 50.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06497, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

J.P. Perdon

Gérant

(036802.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.

R. C. Luxembourg B 50.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

J.P. Perdon

Gérant

(036804.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

ARBITRAGE CHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 29.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Signature.

(036826.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

ABBA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.946.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 12 avril 2002 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour ABBA INVEST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06203. – Reçu / euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036890.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

VANTICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.960.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Signature.

(036825.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**VANTICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. AVANTI N° 3 S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.960.

*Extrait des résolutions des actionnaires de VANTICO INTERNATIONAL S.A. (la Société) prises lors
de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 30 juin 2003*

L'assemblée a décidé d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits ainsi que les annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2002 s'élevant à CHF 385.387.000 à l'exercice suivant.

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle modifiée, et compte tenu des pertes de la Société au 31 décembre 2002 représentant plus de la moitié du capital social de la Société, l'assemblée a décidé de continuer les activités de la Société.

L'assemblée a décidé d'accorder décharge pleine et entière (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour Extrait et Publication
VANTICO INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036828.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

FUNDAMENTAL VALUE ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 72.676.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Signature.

(036827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

ASCENSION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.653.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 27 novembre a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2002.

Pour ASCENSION HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06202. – Reçu / euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036891.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.145.

—
*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires
de EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A. (la Société) tenue à Luxembourg le 12 juin 2003*

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes de l'exercice clos au 30 septembre 2002.
L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clos au 30 septembre 2002 s'élevant à EUR 8.988.738,44 à l'exercice suivant.

L'assemblée a décidé d'accorder décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2002.

L'assemblée a décidé de renouveler les mandats de Monsieur Alessandro Spaggiari, de Monsieur Marc Feider et de Monsieur Gérald Origer en tant que membres du conseil d'administration de la Société ainsi que le mandat de ERNST & YOUNG S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes annuels clos au 30 septembre 2003.

Pour Publication
EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A.

Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036822.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

FRENCH PROPERTY PARTNERS HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 78.961.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 16 juin 2003 que EPP INVESTORS LLC, une société soumise aux lois des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 1013, Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis d'Amérique, a cédé 500 parts sociales de la société FRENCH PROPERTY PARTNERS HOLDINGS (LUX), S.à r.l. (la Société), représentant 100% du capital social de la Société, FRENCH PROPERTY PARTNERS LLC, une société soumise aux lois des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209, Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Publication
FRENCH PROPERTY PARTNERS HOLDINGS (LUX), S.à r.l.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036824.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

CALDAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.950.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 15 juillet 2002 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2003.

Pour CALDAR HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036893.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

VANTICO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.959.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Signature.

(036830.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**VANTICO GROUP S.A., Société Anonyme,
(anc. AVANTI N° 2 S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.959.

*Extrait des résolutions des actionnaires de VANTICO GROUP S.A. (la Société) prises lors de
l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 30 juin 2003*

L'assemblée a décidé d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits ainsi que les annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2002 s'élevant à CHF 855.030.000 à l'exercice suivant.

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle modifiée, et compte tenu des pertes de la Société au 31 décembre 2002 représentant plus des trois quarts du capital social de la Société, l'assemblée a décidé de continuer les activités de la Société.

L'assemblée a décidé d'accorder décharge pleine et entière (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour Extrait et Publication

VANTICO GROUP S.A.

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036833.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.432.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

CLIFFS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 72.300.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 24 mars 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour CLIFFS INVESTMENTS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036894.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

THEMIS CONVERTIBLE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 48.714.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24 juin 2003.

Signature.

(036840.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

BLUE EAGLE PORTFOLIOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.241.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24 juin 2003.

Signature.

(036843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

SYNTHESIS FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.026.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Genève, le 18 juin 2003.

Signature.

(036852.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

LUX VALENTINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.764.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX VALENTINO S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(036856.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

PYTHON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.965.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 14 juin 2002 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour PYTHON HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036932.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

REACOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 47.825.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06212, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(036858.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DU VERRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 36.761.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01139, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Signature.

(036860.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

FLANDRE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.400.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01133, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(036863.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

NAFTEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 50.770.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 2 juin 2003

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 2 juin 2003 ce qui suit:

1. L'acceptation de la démission de KPMG AUDIT SC LUXEMBOURG, L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, aux fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 2 juin 2003.

2. La nomination de KPMG FIDES PEAT SUISSE, CH-1211 Genève 25, 14 Chemin de Normandie aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2000 et 2001.

3. La nomination de STANDARD AUDITING, Emirats Arabes Unis, Sharjah, po Box 22536, Office 506, 5th floor, Golden Tower, Buheira Corniche, aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2002.

4. L'acceptation de la démission de François Brouxel aux fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 30 octobre 2002.

5. La nomination de Friedrich Czaufal aux fonctions d'administrateur de la Société. Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2000, 2001 et 2002.

6. Le transfert du siège social de la Société à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF05011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036999.3/280/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

INDUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 59.679.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01136, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Signature.

(036870.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

OTIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 16, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 74.460.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01190, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OTIMO, S.à r.l.

Signature

Le gérant

(036887.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

A.G. CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 64.390.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036892.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

**MATCON S.A., MATERIAUX DE CONSTRUCTION, Société Anonyme,
(anc. CARRELAGES LUDWIG S.A.).**

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 64.531.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(036902.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

A.F.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 40.732.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire
qui s'est tenue à Münsbach le 18 juin 2003*

«7. L'Assemblée nomme DELOITTE & TOUCHE S.A. en tant que Réviseur Externe indépendant de la Société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de 2004.

Pour la société

L. Carulla Font

Président

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036955.3/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

RAYON VERT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 55.265.

DISSOLUTION

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2003

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve à l'unanimité le bilan arrêté au 31 décembre 2002, le rapport du liquidateur et les comptes de liquidation arrêtés au 17 avril 2003.

2. L'assemblée donne à l'unanimité décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse: 3, place Dargent à L-1413 Luxembourg.

T. Herkrath

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036908.3/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

STUGALUX CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 112, boulevard du Général Patton.

R. C. Luxembourg B 34.563.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(036905.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

FONDATION PRO FAMILIA, Etablissement reconnu d'utilité publique.

Siège social: L-3598 Dudelange, 5, route de Zoufftgen.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

approuvé par l'A.G.O. du 19 mai 2003

	Actif	LUF	LUF
<i>Immobilisations</i>			27.631,55
Logiciel informatique		4.048,10	0,06
Amortissements		(4.048,04)	
Autres installations		49.904,50	22.197,09
Amortissements		(27.707,41)	
Mobilier		5.460,28	2.639,28
Amortissements		(2.821,00)	
Matériel informatique		9.858,85	545,02
Amortissements		(9.313,83)	
Mat. et Machines de bureau		31.957,44	1.750,72
Amortissements		(30.206,72)	
Mobilier de bureau		3.807,42	499,38
Amortissements		(3.308,04)	
<i>Valeurs réalisables</i>			83.791,61
Créances diverses			2.059,67
Etat			81.731,94
<i>Valeurs disponibles</i>			215.924,07
Caisses			1.424,30
Comptes courants			11.327,47
Banques à terme/livret			203.172,30
Trf de fonds			0
Total			327.347,23
	<i>Passif</i>		
<i>Capitaux propres</i>			237.896,17
Patrimoine			199.562,36

Fonds de réserve	9.521,88
Subvent. d'investissements.	28.811,93
<i>Prov. pour risques et charges</i>	19.620,02
Provisions salaires et charges div.	19.620,02
<i>Dettes < 1 an</i>	57.158,63
Rémunérations dues	3.536,41
Dettes envers CCSS	38.834,58
Dettes diverses	14.787,64
<i>Comptes de régularisation</i>	0,00
Comptes d'attente	0,00
Résultat.	12.672,41
Total	<u>327.347,23</u>

PROFITS ET PERTES

	2001	2002
<i>Charges</i>		
1. Charges externes en relation avec l'investissement	17.138,34	14.961,04
2. Charges en relation avec l'activité	52.840,19	56.905,29
3. Impôts et taxes.	0,00	0,00
4. Charges de personnel	702.598,27	782.013,50
5. Autres charges de gestion courante	50.778,88	50.562,62
6. Charges financières	2.269,29	27,64
7. Charges exceptionnelles	0,00	0,00
8. Amortissements/Provisions	22.134,31	36.173,60
Résultat de l'exercice.	8.148,56	12.672,41
Débit.	<u>855.907,85</u>	<u>953.316,10</u>
<i>Produits</i>		
1. Ventes et prestations de services de la société	69.258,58	81.632,89
2. Autres produits d'exploitation	761.844,40	839.645,21
2.01 Subventions de l'Etat.	743.755,12	819.996,35
2.02 Produits d'expl. Divers	18.089,29	19.648,86
3. Produits financiers	10.945,19	7.583,92
4. Produits exceptionnels.	13.859,68	16.792,68
5. Reprise s/amortissements et provisions	0,00	7.661,40
Crédit.	<u>855.907,85</u>	<u>953.316,10</u>

BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2003

	Euros
<i>Charges</i>	
1. Charges externes en relation avec l'investissement	25.460
2. Charges en relation avec l'activité	62.650
3. Impôts et taxes.	150
4. Charges de personnel	815.400
5. Autres charges de gestion courante	67.917
8. Amortissements / Provisions	18.500
Débit.	<u>990.077</u>
<i>Produits</i>	
1. Ventes et prestations de services	74.252
2. Autres produits d'exploitation	869.325
2.01 Subventions de l'Etat.	884.580
2.02 Dons	10.500
2.03 Produits d'exploitation divers	1.245
3. Produits financiers	6.500
4. Produits exceptionnels.	13.000
Crédit.	<u>990.077</u>

C. Dimmer / J. Fogen
Président / Trésorier

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00996. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036916.2//88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

SCHENKENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.346.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(036909.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

M.P.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: 32.500,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 69.702.

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 8 juillet 2003 à 9.30 heures

L'an deux mille trois, le huit juillet, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie au siège social de la société sous la présidence de Monsieur Guy Feite, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

Ordre du jour

Démission et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement du précédent.

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Stefano Giuffra et de lui donner décharge pleine et entière pour son activité exercée durant son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée générale procède à la nomination de Madame Michèle Feite, employée privée, demeurant à Luxembourg, comme nouvel administrateur de la société.

Le mandat de l'administrateur se terminera à la même échéance que ceux des autres administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02549. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036918.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

CHEKIANG FIRST BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 55.154.

EXTRAIT*Conseil d'administration*

Le Conseil d'administration a accepté la démission de Monsieur Takaaki Ohya à compter du 30 avril 2003 de son poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration de CHEKIANG FIRST BANK (LUXEMBOURG) S.A.

Le Conseil d'administration se compose dès lors comme suit: Messieurs James Zian-Mien Kung, Yuzo Shibata, Hideyuki Sasaki, Fumihiko Yuda et Sun Man Wong.

Les pouvoirs de signature de la société après le départ de Monsieur Takaaki Ohya sont les suivants:

1. Les contrats, actes juridiques et documents relatifs à la propriété foncière ou à un bail; les garanties et contre-garanties, les engagements d'indemniser et de contre-indemniser; les lettres de change; les contrats de prêts; les contrats, engageant la société, avec des clients et autres personnes; les chèques, effets de commerce et instructions de paiement pour retrait et réception de transferts d'argent peuvent être signés par une des personnes suivantes:

Messieurs James Zian-Mien Kung, Yuzo Shibata, Hideyuki Sasaki, Fumihiko Yuda, agissant conjointement avec Messieurs Sun-Man Wong et Kwok-Hung Lee.

2. Les confirmations de dépôt et les documents y relatifs peuvent être signés par une des personnes suivantes:

Messieurs James Zian-Mien Kung, Yuzo Shibata, Hideyuki Sasaki, Fumihiko Yuda, Sun-Man Wong et Kwok-Hung Lee.

3. Les accusés de réception et la correspondance qui n'engagent pas la responsabilité de la société ou qui ne lient pas contractuellement la société peuvent être signés par une des personnes suivantes:

Messieurs James Zian-Mien Kung, Yuzo Shibata, Hideyuki Sasaki, Fumihiko Yuda, Sun-Man Wong et Kwok-Hung Lee.

4. Tout autre document peut être signé conjointement par deux des administrateurs de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036957.3/267/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 24.822.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 17 juin 2003

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de distribuer un dividende aux actions de distribution de certains compartiments pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2003;

2. de prendre acte de la démission de Messieurs Pierre-Paul de Schrevel en date du 22 novembre 2002 et Christopher Misson en date du 25 novembre 2002, de leur poste d'administrateur;

3. de réélire Messieurs Eric Nols, Benoît Dehem, Vincent Planche et Geert De Bruyne en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;

4. de réélire KPMG AUDIT - Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour ISIS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036922.3/034/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

RHEIN-LUX A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.152.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036924.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

ITALFORTUNE INTERNATIONAL ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 8.734.

En date du 22 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé de nommer:

ERNST & YOUNG

Parc d'Activité Syrdall, 7

L-5365 Munsbach

en qualité de Commissaire pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Pour ITALFORTUNE INTERNATIONAL ADVISORS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036970.3/1126/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

ULYSSES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.830.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 24 juin 2003

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 mars 2003;
2. de prendre acte de la démission de Monsieur Geert de Bruyne de son poste d'administrateur en date du 30 janvier 2003;
3. de réélire Messieurs Ricardo Portabella, Philippe Esser, Pascal Pierret, Jean-Michel Gelhay, Vincent Planche et Alain Léonard en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;
4. de réélire KPMG AUDIT - Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour ULYSSES

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036923.3/034/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

TESSY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 63.473.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036929.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

HWS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.258.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the sixth of June,
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned,

Appears:

HIRAM WALKER & SONS Ltd., having its registered office at 2072 Riverside Drive East, Windsor, Ontario, N84 4S5, Canada, with registration number 4412 (the «Shareholder»).

Here represented by Mr Jean-François Findling, lawyer, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg,

By virtue of a proxy established under private seal,

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a limited liability company.

Form - Name - Corporate object - Registered office - Duration**I. Form**

The Company is a limited liability company («société à responsabilité limitée»), governed by the present articles and by the Luxembourg company law dated 10 August 1915 as amended (the «Law»).

II. Name of the Company

The name of the Company is HWS LUXEMBOURG, S.à r.l.

III. Corporate object

1. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution,

under-writing firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of 31 July 1929 on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

2. Without prejudice to the generality of the object of the Company, the Company has power to do all or any of the following:

- a) The acquisition, possession, administrations, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, order documents, evidences of indebtedness and other securities, the borrowing of money and the issuance of evidence of indebtedness therefore, as well as the lending of money;
- b) The granting of surety ships for fulfillment of obligations of the Company or of third parties;
- c) The acquisition of income, arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes or formulae, trademarks and similar interests;
- d) The acquisition of royalties, including rentals, in respect of motion pictures or relating to the use of industrial, commercial or scientific equipment as well as in respect of the exploitation of a mine or quarry or any other natural resource and other real properties;
- e) The acquisition of considerations for the rendering of technical assistance;
- f) The participation in and the management and joint management to other companies;

IV. Registered office

The registered office of the Company is located in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided for by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishment), both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

V. Duration

The Company has an unlimited duration.

Capital - Shares

VI. Share capital

The share capital of the Company is set at USD 50,000.00 (fifty thousand United States Dollars), represented by 1,000 (one thousand) issued shares, each of USD 50 (fifty United States Dollars).

The aforesaid share capital may be reduced at any time. Such reduction shall be carried out by a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders, taken with a majority of the shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

VII. Transfer of shares

The shares may be freely transferred between shareholders, subject to a simple inscription being made to this effect in the share register.

However, the transfer of shares inter vivos to a non-shareholding third party may only be carried out subject to authorisation granted by a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

For all other share transfers, reference shall be made to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

VIII. Preferential subscription right

Each shareholder is hereby granted a preferential subscription right in the case of increase of the share capital of the Company, subject to the terms and conditions stipulated in this section VIII.

In the case where the board of managers decides to submit to the general meeting of the shareholders a proposition to increase the share capital of the Company, then the board of managers shall offer to all the shareholders of the Company to subscribe to the new shares in proportion of their shareholding in the Company. Such proposition shall be made via a written notice to be sent to all the shareholders, either by post, by fax or by any other means of communication with acknowledgement of receipt, which details in particular the amount of the contemplated capital increase, the number of shares offered for subscription to the shareholder, the nominal value of the shares, the proposed subscription price, and the period of time given to the shareholders to decide whether they subscribe or not to the new shares (the «Notice of Rights Offer of Shares»).

The Notice of Rights Offer of Shares may also detail whether the shares are to be paid by cash or in kind, i.e. by a contribution of some specific assets.

The shareholders shall decide whether they subscribe or not to the new shares within the time given to them in the Notice of Rights Offer of Shares, by sending to the Company their response by written notice, either by post, by fax or

by any other means of communication with acknowledgement of receipt. If they decide to subscribe, they are not allowed to subscribe in part, but they must subscribe to all the shares offered to them.

In the absence of any reply within the above time limit, a shareholder may be considered by the board of managers as having unconditionally waived its preferential subscription right.

In the case where the subscription of the shares is to be made by a contribution in kind, such contribution shall be described by the board of managers in the Notice of Rights Offer of Shares, so that the offer to subscribe in kind is limited for the shareholder to the possibility to contribute those specific assets described in the Notice of Rights Offer of Shares. The board of managers shall be entitled at any time to refuse any offer made by a shareholder to contribute either other assets or cash, when the offer to contribute is limited to certain assets specifically described in the Notice of Rights Offer of Shares.

In the case where part of the shares offered for subscription are not subscribed, these shares will be proposed by the board of managers for subscription to all the shareholders having previously used their preferential right of subscription, in proportion of their respective shareholdings, by sending them a written notice, either by post, by fax or by any other means of communication with acknowledgement of receipt, which details the additional number of shares offered for subscription to the shareholder (the «Second Round Notice»). Upon receipt of the above notice, the shareholders shall express their decision within five (5) working days, by sending a written notice, either by post, by fax or by any other means of communication with acknowledgement of receipt, otherwise they shall be considered as having waived their preferential right of subscription. If they decide to subscribe, they are not allowed to subscribe in part, but they must subscribe to all the shares offered to them.

If, further to the Second Round Notice, all the shares are not subscribed, then the number of shares to be subscribed and the proposed share capital increase will be reduced accordingly.

Upon receipt by the board of managers of the Company of the decisions of all the shareholders of the Company to subscribe to all the new shares offered for subscription, or, in the case of a Second Round Notice, upon expiry of the above five (5) working days period, the board of managers shall convene an extraordinary general meeting of the shareholders to be held before a Notary in order to decide on and execute the share capital increase.

It is hereby expressly agreed that notwithstanding the provisions of the present section VIII, the shareholders may at any time, by unanimous resolution, decide to renounce of their preferential subscription rights and not to follow the above procedure of share capital increase.

IX. Repurchase of shares

The Company shall have power to repurchase its own shares, against cash or non cash consideration. Such repurchased shares, as well as any own shares that the Company would have received, shall be cancelled immediately as soon as they are received and owned by the Company.

Any repurchase shall be carried out by a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders, taken with a majority of the shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

If the repurchase price is in excess of the nominal value of the shares to be repurchased, the repurchase may only be decided to the extent that sufficient distributable sums, within the meaning of article 72-1 of the Law, are available as regards the excess purchase price.

Management

X. Managers

The Company is to be managed at any time by at least three managers. The managers need not be shareholders of the Company. They shall form a management board.

The managers shall be appointed either by the by-laws or by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of a sole shareholder, by decision of the sole shareholder.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) shall decide on the remuneration and the terms and conditions of the mandate of each manager.

The managers may be removed ad nutum, i.e. they may be removed at any time, with or without justified cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

XI. Meetings of Managers

The decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers to be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers shall meet when convened by one manager. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given by word of mouth, in writing, or by fax, cable, telegram or telex to each manager. The notice may be waived by the consent in writing or by fax, cable, telegram or telex to each manager. The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means a proxy, being manager or not.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

A meeting of managers, which takes place by way of videoconference, telephone conference or other communications equipment will be treated as taking place where most of the participants are. The meeting is also deemed to take

place in Luxembourg in the event that there would be no largest group of managers at the same place (in the case of an even number of managers).

All deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes, which have to be signed by all the managers present or represented.

In the case of a board of managers held by phone, videoconference, or other communications equipment, the board minutes duly signed and approved by all managers present or represented shall have the same effect as minutes of resolutions passed at a meeting of the board of managers. In this case, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing in a single document, transmitted by circular way by ordinary mail, fax, and by electronic mail for scanned document, or formulated in writing in several separate documents having the same content signed and sent by each manager present or represented.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board must be taken by unanimity of the votes cast of the managers present or represented.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case be) fall within the scope of competence of the board of managers. For avoidance of any doubts, it is expressly stipulated that all resolutions relating to any transfers of the Company's assets, even when these assets represent all of the Company's assets, shall be taken by resolutions of the board of managers.

XII. Signatory powers

The Company shall be bound only by the joint signature of three managers. The latter may however, subject to applicable law, sign any document, act or paper by counter-party, i.e. each manager may append his signature on a different original of the same document.

The board of managers may from time to time sub-delegate its power for specific tasks to one or several agent(s) ad hoc, who need not be shareholders or managers of the Company.

The board of managers may notably appoint such agent(s) to act as its representative at any shareholder meeting of any subsidiary of the Company, to attend any such meeting, and to vote and to take any and all decisions on the agenda of the meeting, on behalf of the Company, and to pass and sign all acts, papers, minutes and generally to do all the necessary with this regard.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

XIII. Liability of managers

No manager assumes any personal obligation in his function concerning the commitments regularly taken by him on behalf of the Company; as a mandatory, he is only responsible for the execution of his mandate.

General meetings of shareholders

XIV. General Meeting of Shareholders

Shareholders decisions are taken at Shareholders' meetings.

The sole shareholder exercises the powers devolved to the general meeting of shareholders by the Law. As a consequence thereof, all decisions, which exceed the powers of the board of managers are taken by the sole shareholder.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded on minutes or drawn-up in writing.

One general meeting shall be held annually in Luxembourg within the time limits required in article 163-3° of the Law.

Other general meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the notice of the meeting.

XV. Proceedings - Votes

The holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than 25 (twenty-five).

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Written notices convening a general meeting shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder and to the manager(s) at least 7 (seven) days before the meeting.

All notices must specify the agenda, the date, time and place of the meeting and, in case of an annual meeting, shall specify the meeting as such.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means another person who need not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

XVI. Quorum - Majority

Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital. However, if this quorum is not reached at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letter to a second meeting where the decisions will be taken by the majority of votes cast regardless of the portion of capital represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing three quarters of the share capital. Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the shareholders may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers granted to the meeting of shareholders by the provisions of Section 12 of the Law, relating to the «sociétés à responsabilité limitée». As a consequence thereof, all decisions, which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

XVII. Accounts

The Company's financial year shall start on 1st September and end on 31st August. Exceptionally, the first financial year shall start on the day of constitution of the Company to end on 31 August 2003.

The managers of the Company shall draw up for each financial year of the Company:

- (a) a balance sheet as at the last day of the financial year; and
- (b) a profit and loss account.

The balance sheet along with the profit and loss account will be submitted to the annual general meeting of shareholders.

The shareholders shall be entitled to inspect the Company's annual accounts at its registered office.

XVIII. Profits, Reserves and Dividends

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, charges and provisions, such as approved by the annual general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, 5% (five percent) of the net profits shall be allocated to a legal reserve account.

This allocation shall cease to be obligatory once the legal reserve account represents at least 10% (ten percent) of the share capital and shall resume until this amount is fully restored, if at any time and for any reason, the legal reserve falls to below 10% (ten percent) of the share capital.

The remainder of the net profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of shareholders, which may decide that this remainder be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to a distributable reserve account.

Notwithstanding the above, the shareholders may decide, prior to the holding of the annual general meeting, to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year, provided that:

- (i) The annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the shareholders;
- (ii) The interim dividends are paid within two (2) months following the drawing up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.

If the interim dividends paid to the shareholders exceed the amount finally distributed to the shareholders according to the annual general meeting of the financial year, the excess is not to be considered as a dividend paid on account but constitutes an immediately due receivable of the Company towards the shareholders.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of the shareholders to distribute at any moment to the shareholders any net profit stemming from the previous financial years and carried forward or any amounts stemming from any distributable reserve account.

Dissolution - Liquidation

XIX. Dissolution

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure as well as the decease or the suspension of civil rights of any shareholder will not cause the dissolution of the Company.

The extraordinary general meeting of the shareholders must agree on the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms and conditions thereof.

XX. Liquidation

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the extraordinary general meeting of the shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Subscription and payment

a) Subscription

The shares have been subscribed as follows:

HIRAM WALKER & SONS Ltd., the pre-named Shareholder, holder of all the 1,000 (one thousand) shares of USD 50 (fifty) United States Dollars each.

b) Payment

The subscribed shares have been entirely paid up in cash of USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars), therefore the amount of USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars) is as from now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

c) Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 183 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915 as amended, have been fulfilled, and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 2,000.

At the current exchange ratio, the share capital is evaluated at EUR 42,210.-

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers granted to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Mr Michael McDonald, Chartered Accountant, 162, route de Luxembourg, L-4973 Dippach, Luxembourg;
- Mr Jacques Schwertzer, Company Director, 51, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig, Luxembourg;
- Mr Paul Van Heel, International Tax Manager, Tijs van Zeventerstraat 43, 3062 XP Rotterdam, Netherlands;

Only the joint signature of three managers shall bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose or by the Law, which may, subject to applicable law, be by counter-party, i.e. each manager may append his signature on a different original of the same document.

2) Is appointed as auditor for an unlimited duration: KPMG LUXEMBOURG.

3) The Company shall have its registered office at 69A, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le six juin,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

HIRAM WALKER & SONS Ltd., avec siège social a 2072 Riverside Drive East, Windsor, Ontario, N84 4S5, Canada, enregistré sous le numéro 4412, (l'«Associé»),

Représenté par M. Jean-François Findling, juriste, domicilié 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée,

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée.

Forme - Dénomination - Objet - Siège social - Durée

I. Forme

La Société est une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par les présents statuts et par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»).

II. Dénomination

La dénomination de la société sera HWS LUXEMBOURG, S.à r.l.

III. Objet

1. L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères; d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière et, plus particulièrement, d'acquérir des brevets et licences, de les gérer et de les développer; d'octroyer à toutes sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties; enfin de mener à bien toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

2. Sans préjudice de la généralité de l'objet social de la Société ci-dessus, la Société a notamment le pouvoir de faire tout ou partie de ce qui suit:

- a) L'acquisition, la possession, l'administration, la vente, l'échange, le transfert, le commerce, l'investissement dans et l'aliénation d'actions, obligations, fonds, documents à ordre, titres de créances et autres titres, l'emprunt d'argent et l'émission de titre de créance ainsi que le prêt d'argent;
- b) L'allocation de sûretés en vue de l'exécution des obligations de la Société ou de celles d'un tiers;
- c) L'acquisition des revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou, provenant d'activités similaires;
- d) L'acquisition de redevances, y compris les redevances locatives, notamment cinématographiques ou afférentes à l'utilisation d'équipement industriel, commercial ou scientifique ou, afférentes à l'exploitation d'une mine, d'une carrière, de toutes autres ressources naturelles ou encore de tous biens immobiliers;
- e) L'acquisition de contreparties financières aux services d'assistances techniques rendus;
- f) La participation dans, la direction et la codirection d'autres sociétés.

IV. Siège social

Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par la Loi.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales (sous forme d'établissement permanent ou non), tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou l'affaiblissement de la communication avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareilles mesures de transfert du siège social seront faites et portées à la connaissance des tiers par la gérance.

V. Durée

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Capital - Parts sociales

VI. Capital social

Le capital social est fixé à USD 50.000,00 (cinquante mille dollars américain), représenté par 1.000 (mille) parts sociales émises d'une valeur nominale de USD 50 (cinquante dollars américain) chacune.

Le capital social ci-dessus peut être réduit à tout moment. Une telle réduction de capital doit être décidée par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés, prise à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

VII. Transfert de parts

Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés par une simple inscription sur le registre des associés.

Les parts sociales ne pourront être transmises entre vifs à des non-associés sans que des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social n'y aient consenti lors d'une assemblée générale.

Tout autre transfert de parts sociales se fera conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

VIII. Droit préférentiel de souscription

Chaque associé dispose d'un droit préférentiel de souscription dans le cadre des augmentations du capital social de la Société sous réserve de l'application des dispositions de la présente section VIII.

Lorsque le conseil de gérance décide de soumettre à l'assemblée générale des associés une proposition d'augmentation du capital social de la Société, le conseil de gérance doit offrir à tous les associés de souscrire les nouvelles parts sociales en proportion de leur participation dans la Société. Cette proposition doit être notifiée par écrit à tous les associés, soit par voie postale, fax ou tout autre moyen de communication avec accusé de réception, et décrire avec précision le montant de l'augmentation de capital envisagée, le nombre de parts sociales que l'associé concerné peut souscrire, la valeur nominale desdites parts, le prix d'achat proposé et, le délai imparti aux associés pour décider de souscrire lesdites parts sociales ou non (la «Proposition de Souscription des Parts Sociales»)

La Proposition de Souscription des Parts Sociales peut également préciser si les parts sociales devront être payées par des apports en numéraire ou en nature i.e. par un apport d'actifs / de biens.

Les associés devront notifier leur décision de souscrire ou de ne pas souscrire les nouvelles parts sociales dans le délai fixé par la Proposition de Souscription des Parts Sociales, en envoyant à la Société leur réponse écrite, soit par voie postale, fax ou tout autre moyen de communication avec accusé de réception. Dans l'hypothèse où ils décident de souscrire, ils ne pourront pas opter pour une souscription partielle mais devront souscrire l'ensemble des parts sociales qui leur sont offertes.

En l'absence de réponse dans le délai imparti, le conseil de gérance pourra considérer que l'associé concerné a renoncé, de manière inconditionnelle, à son droit préférentiel de souscription.

Lorsque la souscription des parts sociales se fait par un apport en nature, le conseil de gérance doit décrire cet apport dans la Proposition de Souscription des Parts Sociales de telle sorte que la possibilité pour les associés d'effectuer un apport en nature sera limitée aux biens tels que décrits dans la Proposition de Souscription des Parts Sociales. Lorsque l'offre de souscription est conditionnée par l'apport en nature des biens spécifiquement décrits dans la Proposition de Souscription des Parts Sociales, le conseil de gérance est en droit de refuser toute autre offre faite par un associé de souscrire les parts sociales par d'autres apports qu'ils soient constitués d'autres biens ou de numéraire.

Lorsqu'une partie des parts sociales offerte à la souscription n'est pas souscrite, le conseil de gérance proposera aux associés ayant déjà fait usage de leur droit préférentiel de souscription de souscrire ces parts sociales en proportion de leur participation respective, en leur envoyant une proposition écrite soit par voie postale, fax ou tout autre moyen de communication avec accusé de réception, laquelle détaillera le nombre additionnel des parts sociales offertes à l'associé à la souscription (la «Seconde Proposition»). Les associés devront transmettre leur réponse dans les 5 jours ouvrés suivant la réception de ladite proposition, en envoyant leur réponse écrite soit par voie postale, fax ou tout autre moyen de communication avec accusé de réception, à défaut de quoi ils seront considérés comme ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription. Dans l'hypothèse où ils décident de souscrire, ils ne pourront pas opter pour une souscription partielle mais devront souscrire l'ensemble des parts sociales qui leur sont offertes.

Si, suite à la Seconde Proposition, toutes les parts sociales ne sont pas souscrites, le nombre de parts sociales à souscrire et l'augmentation de capital social proposée seront réduits en conséquence.

Lorsque le conseil de gérance de la Société a reçu les décisions de tous les associés de souscrire toutes les parts sociales offertes à la souscription ou, en cas de Seconde Proposition, suite à l'expiration du délai des 5 jours ouvrés ci-dessus, le conseil de gérance convoquera une assemblée générale extraordinaire des associés qui se tiendra devant un notaire en vue de décider et réaliser l'augmentation du capital social.

Il est expressément accepté que, nonobstant les dispositions de la présente section VIII, les associés peuvent, à tout moment, par une résolution prise à l'unanimité, décider de renoncer à leur droit préférentiel de souscription et de ne pas suivre la procédure d'augmentation du capital social décrite ci-dessus.

IX. Rachat d'actions

La Société pourra racheter ses propres parts sociales en contrepartie d'un apport en numéraire ou non. Les parts ainsi rachetées, ainsi que toutes parts sociales que la Société aurait reçues, devront être immédiatement annulées dès qu'elles sont reçues et possédées par la Société.

Tout rachat devra être autorisé par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire adoptée à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, ledit rachat ne pourra être décidé que si la Société dispose de sommes distribuables suffisantes, telles que définies par l'article 72-1 de la Loi, eu égard au surplus du prix de rachat.

Gérance

X. Gérants

La Société est gérée en tout temps par au moins trois gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants sont nommés soit par les Statuts, soit par une résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple ou, en cas d'associé unique, par décision de l'associé unique.

L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (le cas échéant) décidera de la rémunération et déterminera les conditions du mandat de chaque gérant.

Les gérants peuvent être révoqués ad nutum, c'est-à-dire en tout temps, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

XI. Conseil de gérance

Les décisions des gérants sont prises lors des réunions du conseil de gérance qui se tiendront au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un seul gérant. Toute convocation devra préciser l'heure et le lieu de la réunion ainsi que la nature de l'objet sous discussion.

Les convocations pourront être faites par voie orale, par écrit ou bien par fax, câble, télégramme ou télex à chaque gérant. La convocation peut être levée par voie de consentement écrit ou bien par fax, câble, télégramme ou télex à chaque gérant. La réunion sera réputée dûment tenue sans convocation dans le cas où tous les gérants sont présents ou représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme ou télex ou par tout autre moyen de communication approprié une autre personne, gérant ou non, pour le représenter.

Chaque gérant peut, et tous les gérants peuvent, participer à un conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Un conseil de gérance qui a lieu par téléphone, vidéoconférence ou tout autre équipement de communication est considéré comme ayant lieu à l'endroit où se trouve la majorité des participants. Le conseil de gérance est également considéré comme ayant lieu à Luxembourg dans l'hypothèse où il n'y aurait pas une majorité de gérants à un même endroit (dans le cas d'un nombre pair de gérants).

Toutes les délibérations du conseil de gérance devront faire l'objet d'un procès-verbal, qui devra être signé par tous les gérants présents ou représentés.

Dans le cas d'un conseil de gérance tenu par téléphone, vidéoconférence ou tout autre équipement de communication, le procès-verbal dûment signé et approuvé par tous les gérants présents ou représentés produit le même effet que le procès-verbal de résolutions prises à une réunion du conseil de gérance. Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit dans un document unique, transmis par voie circulaire par courrier ordinaire, télécopie, et par courrier électronique pour des documents scannés, ou formulées par écrit par plusieurs documents séparés ayant le même contenu signées et envoyées par chaque gérant présent ou représenté.

Sauf si autrement précisé par les présents Statuts, les décisions du conseil de gérance seront prises à l'unanimité des votes des gérants présents ou représentés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique (le cas échéant), seront de la compétence du conseil de gérance. Si besoin est, il est expressément stipulé que toutes les résolutions prises en relation avec les transferts des biens de la Société, même dans le cas où ces biens représentent l'intégralité des biens de la Société, seront prises par décision du conseil de gérance.

XII. Pouvoirs de signature

La Société sera engagée par la signature conjointe de trois gérants. Ceux-ci peuvent toutefois, sous réserve de la loi applicable, signer tout document, acte ou papier par contresigne, i.e. chaque gérant peut apposer sa signature sur un document original différent identique à ceux signés par les autres gérants.

Le conseil de gérance peut de temps en temps subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quels(s) peut(vent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance peut notamment nommer un/de tel(s) agent(s) pour agir comme son représentant à toute réunion de l'assemblée des actionnaires de toute filiale de la Société, pour être présent à une telle réunion, et pour voter et prendre chacune des décisions et toutes les décisions figurant à l'ordre du jour de la réunion, pour le compte de la

Société, et pour passer et signer tous actes, papiers, procès-verbaux et généralement pour faire tout le nécessaire à cet égard.

Le conseil de gérance déterminera les pouvoirs, tâches et rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée ainsi que toute autre condition de leur mandat.

XIII. Responsabilité des gérants

Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Assemblée générale des associés

XIV. Assemblée générale des associés

Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Excepté les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet d'un procès-verbal ou être rédigés par écrit.

Une assemblée générale devra être tenue annuellement à Luxembourg dans les délais déterminés à l'article 163-3° de la Loi.

Toute autre assemblée générale des associés pourra valablement se tenir au lieu et à la date, tels que spécifiés dans la convocation à l'assemblée.

XV. Procédure - Votes

La tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq).

Dans ce cas, la gérance pourra décider que chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulée par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Les convocations écrites à une assemblée générale devront être faites en conformité avec la Loi et seront adressées à chaque associé et aux gérants au moins 7 (sept) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent spécifier l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et, dans le cas d'une assemblée générale annuelle, devra préciser qu'il s'agit de l'assemblée générale annuelle.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et établissent qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Chaque part sociale confère un droit de vote égal et chaque associé a des droits de vote proportionnels à sa participation.

XVI. Quorum - Majorité

Les résolutions ne sont valablement adoptées par les associés que pour autant qu'elles sont prises par ces derniers représentant plus de la moitié du capital. Cependant, si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, les associés sont immédiatement convoqués par lettre recommandée à une seconde assemblée où les décisions seront prises à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts doivent être prises à la majorité des associés représentant les trois quart du capital social. Chaque assemblée se tiendra à Luxembourg ou en tout autre lieu que les associés pourront décider.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions du chapitre 12 de la Loi, relativement aux «sociétés à responsabilité limitée». En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

XVII. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le premier septembre et finit le trente et un août. Exceptionnellement, la première année sociale commencera le jour de la constitution de la Société pour se terminer le trente et un août 2003.

Les gérants de la Société établiront pour chaque exercice social de la Société:

- (a) un bilan au dernier jour de l'exercice social; et
- (c) un compte de profits et pertes.

Le bilan ainsi que le compte de profits et pertes seront soumis à l'assemblée générale annuelle des associés.

Les associés pourront prendre communication au siège de la Société des comptes annuels.

XVIII. Profits, Réserves et Dividendes

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et provisions, tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des associés, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) des bénéfices nets seront affectés au compte de réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social et devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve tombe en dessous de cette limite de 10% (dix pour cent).

Le solde du bénéfice net sera affecté par une résolution de l'assemblée générale des associés, qui peut décider de distribuer ce solde au titre de dividendes entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve disponible.

Nonobstant ce qui est visé ci-dessus, les associés peuvent décider, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à la condition que:

(iii) Les comptes annuels de l'exercice social de l'année qui précède aient été dûment approuvés par une résolution des associés;

(iv) Les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisants pour une telle distribution.

Si les dividendes intérimaires versés aux associés excèdent le montant finalement distribué aux associés selon l'assemblée générale annuelle correspondant à l'exercice social, l'excès ne sera pas comptabilisé comme un acompte sur dividende mais constituera une créance de la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sous réserve du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant de reports effectués dans les précédents exercices sociaux ou de tout réserve distribuable.

Dissolution - Liquidation

XIX. Dissolution

L'insolvabilité ou la faillite ou toute autre procédure similaire ainsi que le décès ou la déchéance des droits civiques de tout associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire des associés doit donner son accord à la dissolution ou à la liquidation de la Société ainsi qu'aux termes et conditions de celle-ci.

XX. Liquidation

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale extraordinaire des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société

Souscription et Paiement

a) Souscription

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

HIRAM WALKER & SONS Ltd, l'Associé précité, propriétaire de toutes les 1.000 (mille) parts sociales de 50 (cinquante) Dollars américains chacune.

b) Paiement

Les parts souscrites ont été entièrement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de 50.000 (cinquante mille) Dollars américains se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

c) Vérification

Le notaire instrumentant déclare que les conditions prescrites à l'article 183 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée, ont été remplies, et se porte expressément témoin de leur accomplissement.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 2.000,-.

Au taux de change actuel, le capital est évalué à EUR 42.210,- (quarante-deux mille deux cent dix euros).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- M. Michael McDonald, comptable agréé, 162, route de Luxembourg, L-4973 Dippach, Luxembourg;

- M. Jacques Schwertzer, administrateur de société, 51, rue d'Oetrange, L-5360 Schrassig, Luxembourg;

- M. Paul Van Heel, directeur fiscal international, Tijs van Zeventerstraat 43, 3062 XP Rotterdam, Netherlands,

La Société se trouvera engagée seulement par la signature conjointe des trois gérants pour tous les actes tombant dans les limites définies par l'objet de la Société et les dispositions de la Loi. Toutefois les gérants peuvent, sous réserve de la loi applicable, signer tout document, acte ou papier par contreseing, i.e. chaque gérant peut apposer sa signature sur un document original différent identique à ceux signés par les autres gérants.

4) Est nommée commissaire aux comptes pour une durée indéterminée: KPMG LUXEMBOURG.

5) Le siège social de la Société est établi au 69A, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi nous, le notaire soussigné, avons apposé notre sceau et notre signature à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-F. Findling, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, vol. 18CS, fol. 5, case 7. – Reçu 423,26 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

J. Elvinger.

(035174.3A/211/597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2003.

SUNSHINE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 87.146.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

BERLIOZ INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 68.608.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036935.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

BERBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 40.951.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036944.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

ADNAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 17.192.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036946.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

FINADIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 30.186.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036948.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

EAST EUROPE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 46.113.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mars 2003

1. Monsieur Adrien Schaus, comptable, domicilié au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, est nommé Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Ugo Confortin. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

Pour extrait sincère et conforme
EAST EUROPE FINANCIAL HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036974.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

H&M REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 27.912.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 novembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00847, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(036962.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

H&M REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 27.912.

—
Extract of the circular resolution of the 31st Board of Directors dated 20th September 2002

«1. The Board noted the resignation of Mr. Roland Frère, as Director of the Company effective 2nd August 2002. The Board thanked Mr Roland Frère for his involvement in the development of the Company.

2. The Board decided to co-opt Mr. Marco Aardoom, as Director of the Company in replacement of Mr. Roland Frère;

This cooptation will be ratified during the next Meeting of the Shareholders.»

Free Translation

«Le Conseil note la démission de Monsieur Roland Frère de son poste d'Administrateur de la société avec effet au 2 août 2002. Le Conseil remercie Monsieur Roland Frère pour son dévouement au développement de la société.

Le Conseil décide de coopter Monsieur Marco Aardoom en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Roland Frère.

Cette cooptation sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée des Actionnaires.»

Pour la Société

C. Dierkens

Directeur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036965.3/730/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

CINZIA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.202.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037005.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 59.821.

En date du 24 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de réélire Mr. Bong Youn Cho,
ORIENS INVESTMENT AND ADVISORY Ltd
12th Floor, Samsung Life Insurance Building
150, 2-KA, Taepyung-Ro, Chung-Ku,
Seoul
Korea
Mr. Paul Gaunt,
THE EQUITABLE LIFE ASSURANCE SOCIETY
City Place House, 55 Basinghall Street
London EC2V 5 DR
England
Mr. Frank Kuo Ming Cheng,
GRAND ASIA ASSET MANAGEMENT LIMITED
8/F-2, 99 Fushing North Road
Tapei
Taiwan

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

- de nommer ERNST & YOUNG
Parc d'Activité Syrdall, 7
L-5365 Munsbach

en qualité de Réviseur d'Entreprise pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Pour PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, SICAV
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er juillet 2003, réf. LSO-AG00159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036966.3/1126/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

TRIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.376.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AF01298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(036968.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

LUA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.675.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 25 septembre 2002 a élu comme administrateurs: WAVER-TON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2002.

Pour LUA HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06197. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036991.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

TAIRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 34.734.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 26 juin 2003

Le mandat des administrateurs:

- Albert Wildgen, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse;
 - Pierre Metzler, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse;
 - François Brouxel, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse.
- et celui du commissaire aux comptes, AACO, S.à r.l. représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, établi à L-2530 Luxembourg, 6 rue Henri Schnadt.

ont été renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037000.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

YORITOMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 35.909.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société

1. L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs:

- Maître Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg;
- Maître François Brouxel, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg;
- Maître Pierre Metzler, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes, AACO, S.à r.l. représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, établi à L-2530 Luxembourg, 6 rue Henri Schnadt, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037002.3/280/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

PAVECA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg, Président,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg,
- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036977.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

JUCARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 38.296.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(036952.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.828.

En date du 24 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de réélire Mr. Yoon-Dae Euh,

Korea University

School of Business Administration

Seoul

Korea 136-701

Mr. Frank Kuo Ming Cheng,

GRAND ASIA ASSET MANAGEMENT LIMITED

8/F-2, 99 Fushing North Road

Tapei

Taiwan

Mr. Victor Ma,

YUANTA SECURITIES (HONG KONG) COMPANY LIMITED

Suite 1901, 19th Floor

Bank of America Tower

12 Harcourt Road

Hong Kong

Mr. Robert Thomas,

ACCESS ADVISORY LIMITED

22 Old Queen Street

London SW1H 9HW

Grande-Bretagne

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

- de nommer:

ERNST & YOUNG

Parc d'Activité Syrdall, 7

L-5365 Munsbach

en qualité de Réviseur d'Entreprise pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Pour PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er juillet 2003, réf. LSO-AG00158. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(036969.3/1126/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.
